

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 1 décembre 2021

Objet : Création de postes

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 1 décembre à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Marjolaine LEVEQUE, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Sabine TOUNA, Kader KHADRAOU

Etaient excusés : Peter JULES, Julien DELEMONTEX, Sophie DEPOISIER, Gwenaël RUAU

Marjolaine LEVEQUE a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 24/11/2021

Présents : 10

Date d'affichage : 25/11/2021

Votants : 9

Votes pour : 9 Votes contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur Le Président propose au Comité la création d'emploi d'agent des services techniques, et d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, à temps complet, en raison des promotions internes et avancement de grade.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- décide de créer un poste permanent à temps complet d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2022,
- décide de créer un poste permanent à temps complet d'agent des services techniques à compter du 1^{er} janvier 2022,
- les responsables de ces postes de travail seront astreints à une durée hebdomadaire de travail de 35 heures,
- la rémunération et la durée de carrière de ces agents seront celles fixées par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emploi concerné,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget principal 2022,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER

